

## **CERTIFICAT**

N° RNQ 3349

COTTO

225 DS 02 RNQ Ind 2 – Juin 21

N°5-0579
Portée
disponible sur

Nous certifions par la présente que la société :

# LES GARDERIEFORM 23 BIS AV GAMBETTA 38300 BOURGOIN

Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité : 84380716738

#### est conforme aux exigences :

- de la Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,
- du Décret numéro 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- du Décret numéro 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au Référentiel National sur la Qualité des actions concourant au développement des compétences,
- de l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au Référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du Travail,
- du Guide de lecture du Référentiel National Qualité, à la version en vigueur,
- et du Programme de Certification relatif au Référentiel National Qualité interne à AB Certification, à la version en vigueur.

Pour les activités :

#### Actions de formation;

#### Centre de formation par apprentissage

Ce certificat demeurera en vigueur jusqu'à sa fin de validité à moins d'avis contraire, à condition que la mise en place et la conformité aux exigences du référentiel de certification de service soient jugées satisfaisantes lors des audits de surveillance et que les conditions du contrat de AB Certification soient observées.

Fait à PARIS le **07 novembre 2022** Initialement émis le **23/12/2020**  Date de fin de validité 23/12/2024

A.

Le Représentant d'AB Certification Georges ABI RACHED Le Représentant de l'Entreprise



**■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** 



# **CERTIFICAT** N° RNQ 3349

Nous certifions par la présente que la société :

# Les Garderieform

### 23 BIS AV GAMBETTA 38300 BOURGOIN JALLIEU (France)

Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité : 84 38 07167 38

est conforme aux exigences:

- de la Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,
- du Décret numéro 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- du Décret numéro 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au Référentiel National sur la Qualité des actions concourant au développement des compétences,
- de l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au Référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du Travail,
- du Guide de lecture du Référentiel National Qualité, à la version en vigueur,
- et du Programme de Certification relatif au Référentiel National Qualité interne à AB Certification, à la version en vigueur.

Pour les activités :

Les actions de formation ; Validation des acquis de l'expérience,

Ce certificat demeurera en vigueur jusqu'à sa fin de validité à moins d'avis contraire, à condition que la mise en place et la conformité aux exigences du référentiel de certification de service soient jugées satisfaisantes lors des audits de surveillance et que les conditions du contrat de AB Certification soient observées.

Fait à PARIS, le 23/12/2020

Date de fin de validité: 23/12/2024





**Georges ABI RACHED** Le Représentant d'AB Certification

Le Représentant de l'Entreprise



🌌 🗷 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE